

## COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT DU 21 SEPTEMBRE 2023

\* \_ \* \_ \*

### I- Le Conseil a délibéré sur les projets de textes suivants :

- 📄 **Projet de décret-loi 2.23.845** conférant aux enfants victimes du séisme d'Al Haouz la qualité de pupilles de la Nation.

Il a été décidé de transformer ce projet en projet de loi à présenter à la prochaine réunion du Conseil du Gouvernement.

### 📄 Projets de décrets :

1. **Projet de décret n° 2.23.799** fixant les montants du salaire minimum légal dans les activités agricoles et non-agricoles.

Approuvé.

2. **Projet de décret n° 2.22.592** modifiant et complétant le décret n° 2-10-432 du 20 chaoual 1431 (29 septembre 2010) pris pour l'application des dispositions de la loi n° 52-05 portant code de la route, relatives à l'enseignement de la conduite.

Approuvé.

### II- Conformément aux dispositions de l'article 92 de la Constitution, le Conseil a approuvé les propositions de nomination aux fonctions supérieures suivantes :

- **Nomination** du Directeur des affaires administratives et financières au Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication – Département de la Culture ;
- **Renouvellement de nomination** du Directeur des Questions Globales au Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger ;
- **Renouvellement de nomination** du Directeur de la Coopération Multilatérale et des Affaires Economiques Internationales au Ministère des Affaires Etrangères, de la Coopération Africaine et des Marocains Résidant à l'Etranger.